

MAIRIE DE SORNAY
COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du 05 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf, le cinq mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Sornay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de François Marchal, Maire.

Présents : M. MARCHAL F. Maire, Mmes RIETMANN Odette, GAUTHIER Christelle, LAMBOLEY Stéphanie, Mrs ALLIOT Benoît, BARBE Sylvain, BARBE Dominique, LETHO Alexandre,

Absents excusés : GAILLARD Karine, MARCHAL Luc

Secrétaire de séance : ALLIOT Benoît

Début de la séance : 20h30

Ordre du jour :

- Compte de gestion 2018
- Compte administratif 2018
- Affectation de résultat
- Budget primitif 2019
- Vote des taux
- Vote des subventions 2019
- Présentation devis Gioana
- Candidature pour logement communal
- partage baux communaux (GAEC de l'Orée du Bois)
- Questions diverses

1/ Compte de gestion 2018

Le compte de gestion de l'exercice 2018 de la commune de Sornay, dressé par la trésorerie de Marnay-Pesmes, est conforme au compte administratif 2018 dressé par M. le Maire et est approuvé à l'unanimité.

2/ Compte administratif 2018

Après présentation du compte administratif, le Maire sort de la salle pour la délibération et le vote. Le 1^{er} Adjoint, M. ALLIOT Benoit fait voter celui-ci.

6/ Vote des subventions

Le conseil Municipal décide d'attribuer une subvention aux organismes suivants :

ADAPEI	70 €
Souvenir Français	40 €
ADMR	85 €
Ecole	15 € / élève + 15 € / élève pour le voyage à Guédelon
Collège	25 € / élève domicilié à Sornay pour voyage scolaire
Prévention Routière	40 €
Syndicat Initiative	1 500 € + 750 € (participation travaux)

Ces sommes seront payées en totalité en un seul versement.

Vote : 1 abstention (ADMR), 1 abstention (Syndicat d'Initiative), 6 pour

7/ Présentation devis Gioana

Monsieur le Maire informe le Conseil du récapitulatif de la saison 2018 concernant l'entretien d'espaces verts à Sornay par l'entreprise GIOANA ESPACES VERTS (inférieur au devis initial), et fait part aux Conseillers du devis pour l'année 2019 d'un montant de 12876 € TTC. Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil accepte le devis proposé.

8/ Candidature pour logement communal

Suite au départ de Mme GUIBAUDET du logement communal situé 7 grande rue, la mairie a fait un appel à candidature. M. le Maire présente 2 dossiers au conseil municipal.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, décide à l'unanimité de retenir le dossier de Mme LORENTZ comme locataire du logement communal.

9/ Partage baux communaux (GAEC de l'Orée du Bois)

Suite à la dissolution du GAEC de l'Orée du Bois, le conseil municipal accepte le partage des baux communaux entre les 2 exploitants, suivant leur demande.

Questions diverses

- M. le Maire présente un devis afin d'insonoriser la salle de réunion à côté de la Mairie. Après discussion, le conseil municipal ne souhaite pas réaliser les travaux.

Fin de séance à 23h15

